

AVENANT N° 1

A LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR LA
COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE
GIP-CNFM

Vu l'article L719-11 du code de l'éducation

Vu le décret n°85-605 modifié du 13 juin 1985

Vu l'arrêté MENS02001152A du 21 février 2002

Vu la décision de l'Assemblée Générale du GIP-CNFM du 3 juillet 2002

Etant exposé que :

- 1 - A la demande des entreprises de la microélectronique concernées, membres du SITELESC, et avec le soutien des 11 pôles interuniversitaires représentés dans le GIP-CNFM, les établissements d'enseignement supérieur concernés de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) ont créé un service interuniversitaire (Pôle CNFM PACA) dont les missions sont conformes à celles du GIP-CNFM.

Par sa convention signée en juin 2001, le pôle CNFM PACA est rattaché à l'Université d'Aix-Marseille I.

L'article 5 de la convention constitutive du GIP-CNFM prévoit explicitement la possibilité d'adhésion d'un nouveau membre dans le cas de la création d'un pôle interuniversitaire.

- 2 - Les membres du GIP-CNFM constitué sont très majoritairement des établissements publics soumis au code des marchés publics.

Afin de :

- 1 - permettre l'adhésion au GIP-CNFM de l'Université d'Aix-Marseille I, représentant le pôle CNFM PACA, avec les mêmes droits et obligations que les autres membres ;
- 2 - soumettre le GIP-CNFM aux dispositions du code des marchés publics ;

il est convenu de modifier le texte initial de la convention constitutive du GIP-CNFM comme indiqué ci-après :

PREAMBULE

Les 3^{ème} et 4^{ème} alinéas sont annulés et remplacés par :

L'importance des investissements à consentir et la double nécessité d'éviter un éparpillement des moyens et de prendre en compte la répartition géographique des industries, des laboratoires de recherche et des établissements de formation ont conduit à la création d'un réseau national de 12 pôles interuniversitaires de ressources en microélectronique listés ci-dessous :

- pôle de Grenoble (CIME), rattaché administrativement à l'INP de Grenoble,
- pôle de Toulouse (AIME), rattaché administrativement à l'INSA de Toulouse,
- pôle de Paris (CEMIP), rattaché administrativement à l'université de Paris VI,
- pôle de Bordeaux (PCB), rattaché administrativement à l'ENSEIRB de Bordeaux,
- pôle de Lille (PLFM), rattaché administrativement à l'université de Lille I,
- pôle de Limoges (PLM), rattaché administrativement à l'université de Limoges,
- pôle de Lyon (CIMIRLY), rattaché administrativement à l'INSA de Lyon,
- pôle de Marseille (PACA), rattaché administrativement à l'université d'Aix-Marseille I,
- pôle de Montpellier (PCM), rattaché administrativement à l'université de Montpellier II,
- pôle d'Orsay (PMIPS), rattaché administrativement à l'université Paris XI,
- pôle de Rennes (CCMO), rattaché administrativement à l'université de Rennes I,
- pôle de Strasbourg (MIGREST), rattaché administrativement à l'université de Strasbourg I.

Ajouter à la fin du préambule :

- Université d'Aix-Marseille I, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, représentée par son Président, ci-après désignée U. Aix-Marseille I.

Les autres alinéas du préambule sont inchangés.

ARTICLES 1, 2, 3, 4, 5, 6 : Articles inchangés

ARTICLE 7 - DROITS ET OBLIGATIONS

Le premier alinéa est annulé et remplacé par :

Chacun des membres de type « établissement public » (ENSEIRB, INP Grenoble, INSA Lyon, INSA Toulouse, U. Aix-Marseille I, U. Lille I, U. Limoges, U. Montpellier II, U. Paris VI, U. Paris XI, U. Rennes I, U. Strasbourg I) détient une part du groupement et dispose d'une voix lors des votes à l'assemblée générale.

Les autres alinéas de l'article 7 sont inchangés.

ARTICLES 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 : Articles inchangés

L'annexe citée dans l'article 8 est annulée et remplacée par l'annexe jointe au présent avenant n°1.

ARTICLE 25 :

Ajouter :

Le Groupement est soumis aux dispositions du code des marchés publics.

ARTICLES 26, 27, 28, 29 : Articles inchangés

Fait en trois exemplaires originaux en juillet 2002.

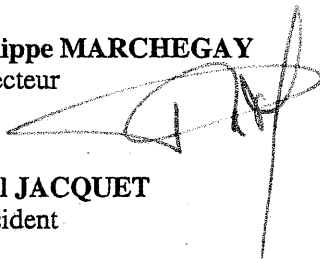
AVENANT N°1

**A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE**

VISA

ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux

Philippe MARCHEGAY
Directeur



INPG - Institut National Polytechnique
de Grenoble

Paul JACQUET
Président

INSA Lyon - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon

Alain STORCK
Directeur

INSA Toulouse - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse

Louis CASTEX
Directeur

Université d'Aix-Marseille I

Yves MATHIEU
Président

Université de Lille I

Hervé BAUSSART
Président

Université de Limoges

Antonin NOUAILLES
Président

Université de Montpellier II

Jacques BONNAFE
Président

Université de Paris VI

Gilbert BEREZIAT
Président

Université de Paris XI

Xavier CHAPUISAT
Président

Université de Rennes I

Patrick NAVATTE
Président

Université de Strasbourg I

Bernard CARRIERE
Président

SITELESC - Syndicat des Industries des
Tubes Electroniques et Semiconducteurs

Bernard FAURE
Président

AVENANT N°1**A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE**

VISA

ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux

INPG - Institut National Polytechnique
de Grenoble

INSA Lyon - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon

INSA Toulouse - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse

Université d'Aix-Marseille I

Université de Lille I

Université de Limoges

Université de Montpellier II

Université de Paris VI

Université de Paris XI

Université de Rennes I

Université de Strasbourg I

SITELESC - Syndicat des Industries des
Tubes Electroniques et Semiconducteurs

Philippe MARCHEGAY
Directeur

Paul JACQUET
Président

Alain STORCK
Directeur

Louis CASTEX
Directeur

Yves MATHIEU
Président

Hervé BAUSSART
Président

Antonin NOUAILLES
Président

Jacques BONNAFE
Président

Gilbert BEREZIAT
Président

Xavier CHAPUISAT
Président

Patrick NAVATTE
Président

Bernard CARRIERE
Président

Bernard FAURE
Président



AVENANT N°1
A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE

VISA

ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux

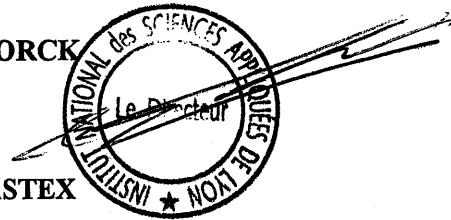
Philippe MARCHEGAY
Directeur

INPG - Institut National Polytechnique
de Grenoble

Paul JACQUET
Président

INSA Lyon - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon

Alain STORCK
Directeur



INSA Toulouse - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse

Louis CASTEX
Directeur

Université d'Aix-Marseille I

Yves MATHIEU
Président

Université de Lille I

Hervé BAUSSART
Président

Université de Limoges

Antonin NOUAILLES
Président

Université de Montpellier II

Jacques BONNAFE
Président

Université de Paris VI

Gilbert BEREZIAT
Président

Université de Paris XI

Xavier CHAPUISAT
Président

Université de Rennes I

Patrick NAVATTE
Président

Université de Strasbourg I

Bernard CARRIERE
Président

SITELESC - Syndicat des Industries des
Tubes Electroniques et Semiconducteurs

Bernard FAURE
Président

AVENANT N°1
A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE

VISA

ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux

Philippe MARCHEGAY
Directeur

INPG - Institut National Polytechnique
de Grenoble

Paul JACQUET
Président

INSA Lyon - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon

Alain STORCK
Directeur

INSA Toulouse - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse

Louis CASTEX
Directeur



Université d'Aix-Marseille I

Yves MATHIEU
Président

Université de Lille I

Hervé BAUSSART
Président

Université de Limoges

Antonin NOUAILLES
Président

Université de Montpellier II

Jacques BONNAFE
Président

Université de Paris VI

Gilbert BEREZIAT
Président

Université de Paris XI

Xavier CHAPUISAT
Président

Université de Rennes I

Patrick NAVATTE
Président

Université de Strasbourg I

Bernard CARRIERE
Président

SITELESC - Syndicat des Industries des
Tubes Electroniques et Semiconducteurs

Bernard FAURE
Président

AVENANT N°1

**A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE**

VISA

ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux

INPG - Institut National Polytechnique
de Grenoble

INSA Lyon - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon

INSA Toulouse - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse

Université d'Aix-Marseille I

Université de Lille I

Université de Limoges

Université de Montpellier II

Université de Paris VI

Université de Paris XI

Université de Rennes I

Université de Strasbourg I

SITELESC - Syndicat des Industries des
Tubes Electroniques et Semiconducteurs

Philippe MARCHEGAY
Directeur

Paul JACQUET
Président

Alain STORCK
Directeur

Louis CASTEX
Directeur

Yves MATHIEU
Président

Hervé BAUSSART
Président

Antonin NOUAILLES
Président

Jacques BONNAFE
Président

Gilbert BEREZIAT
Président

Xavier CHAPUISAT
Président

Patrick NAVATTE
Président

Bernard CARRIERE
Président

Bernard FAURE
Président

Le Président de L'Université
de Provence

Yves MATHIEU

AVENANT N°1

**A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE**

VISA

**ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux**

Philippe MARCHEGAY
Directeur

**INPG - Institut National Polytechnique
de Grenoble**

Paul JACQUET
Président

**INSA Lyon - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon**

Alain STORCK
Directeur

**INSA Toulouse - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse**

Louis CASTEX
Directeur

Université d'Aix-Marseille I

Yves MATHIEU
Président

Université de Lille I

Hervé BAUSSART
Président

Le Président de l'Université,

Université de Limoges

Antonin NOUAILLES
Président


H. BAUSSART

Université de Montpellier II

Jacques BONNAFE
Président

Université de Paris VI

Gilbert BEREZIAT
Président

Université de Paris XI

Xavier CHAPUISAT
Président

Université de Rennes I

Patrick NAVATTE
Président

Université de Strasbourg I

Bernard CARRIERE
Président

**SITELESC - Syndicat des Industries des
Tubes Electroniques et Semiconducteurs**

Bernard FAURE
Président

AVENANT N°1

A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE

VISA

ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux

Philippe MARCHEGAY
Directeur

INPG - Institut National Polytechnique
de Grenoble

Paul JACQUET
Président

INSA Lyon - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon

Alain STORCK
Directeur

INSA Toulouse - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse

Louis CASTEX
Directeur

Université d'Aix-Marseille I

Yves MATHIEU
Président

Université de Lille I

Hervé BAUSSART
Président

Université de Limoges

Antonin NOUAILLES ^{Le Président de l'Université}
Président


Antonin NOUAILLES



Université de Montpellier II

Jacques BONNAFE
Président

Université de Paris VI

Gilbert BEREZIAT
Président

Université de Paris XI

Xavier CHAPUISAT
Président

Université de Rennes I

Patrick NAVATTE
Président

Université de Strasbourg I

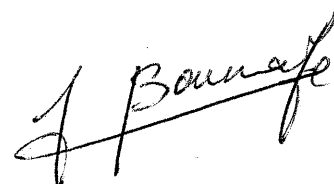
Bernard CARRIERE
Président

SITELESC - Syndicat des Industries des
Tubes Electroniques et Semiconducteurs

Bernard FAURE
Président

AVENANT N°1**A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE**

VISA

**ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux****Philippe MARCHEGAY**
Directeur**INPG - Institut National Polytechnique
de Grenoble****Paul JACQUET**
Président**INSA Lyon - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon****Alain STORCK**
Directeur**INSA Toulouse - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse****Louis CASTEX**
Directeur**Université d'Aix-Marseille I****Yves MATHIEU**
Président**Université de Lille I****Hervé BAUSSART**
Président**Université de Limoges****Antonin NOUAILLES**
Président**Université de Montpellier II****Jacques BONNAFE**
Président**Université de Paris VI****Gilbert BEREZIAT**
Président**Université de Paris XI****Xavier CHAPUISAT**
Président**Université de Rennes I****Patrick NAVATTE**
Président**Université de Strasbourg I****Bernard CARRIERE**
Président**SITELESC - Syndicat des Industries des
Tubes Electroniques et Semiconducteurs****Bernard FAURE**
Président

AVENANT N°1**A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE**

VISA

ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux

Philippe MARCHEGAY
Directeur

INPG - Institut National Polytechnique
de Grenoble

Paul JACQUET
Président

INSA Lyon - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon

Alain STORCK
Directeur

INSA Toulouse - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse

Louis CASTEX
Directeur

Université d'Aix-Marseille I

Yves MATHIEU
Président

Université de Lille I

Hervé BAUSSART
Président

Université de Limoges

Antonin NOUAILLES
Président

Université de Montpellier II

Jacques BONNAFE
Président

Université de Paris VI

Gilbert BEREZIAT
Président

Université de Paris XI

Xavier CHAPUISAT
Président

Université de Rennes I

Patrick NAVATTE
Président

Université de Strasbourg I

Bernard CARRIERE
Président

SITELESC - Syndicat des Industries des
Tubes Electroniques et Semiconducteurs

Bernard FAURE
Président

AVENANT N°1**A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE**

VISA

ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux**INPG** - Institut National Polytechnique
de Grenoble**INSA Lyon** - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon**INSA Toulouse** - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse**Université d'Aix-Marseille I****Université de Lille I****Université de Limoges****Université de Montpellier II****Université de Paris VI****Université de Paris XI****Université de Rennes I****Université de Strasbourg I****SITELESC** - Syndicat des Industries des
Tubes Electroniques et Semiconducteurs**Philippe MARCHEGAY**
Directeur**Paul JACQUET**
Président**Alain STORCK**
Directeur**Louis CASTEX**
Directeur**Yves MATHIEU**
Président**Hervé BAUSSART**
Président**Antonin NOUAILLES**
Président**Jacques BONNAFE**
Président**Gilbert BEREZIAT**
Président**Xavier CHAPUISAT** Le Secrétaire Général
Président*Par délégation*

Jean-Pierre LECLERE**Patrick NAVATTE**
Président**Bernard CARRIERE**
Président**Bernard FAURE**
Président

AVENANT N°1

**A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE**

VISA

ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux

Philippe MARCHEGAY
Directeur

INPG - Institut National Polytechnique
de Grenoble

Paul JACQUET
Président

INSA Lyon - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon

Alain STORCK
Directeur

INSA Toulouse - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse

Louis CASTEX
Directeur

Université d'Aix-Marseille I

Yves MATHIEU
Président

Université de Lille I

Hervé BAUSSART
Président

Université de Limoges

Antonin NOUAILLES
Président

Université de Montpellier II

Jacques BONNAFE
Président

Université de Paris VI

Gilbert BEREZIAT
Président

Université de Paris XI

Xavier CHAPUISAT
Président

Université de Rennes I

Patrick NAVATTE
Président

Université de Strasbourg I

Bernard CARRIERE
Président

SITELESC - Syndicat des Industries des
Tubes Electroniques et Semiconducteurs

Bernard FAURE
Président



AVENANT N°1
A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE

VISA

ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux

INPG - Institut National Polytechnique
de Grenoble

INSA Lyon - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon

INSA Toulouse - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse

Université d'Aix-Marseille I

Université de Lille I

Université de Limoges

Université de Montpellier II

Université de Paris VI

Université de Paris XI

Université de Rennes I

Université de Strasbourg I

SITELESC - Syndicat des Industries des
 Tubes Electroniques et Semiconducteurs

Philippe MARCHEGAY
Directeur

Paul JACQUET
Président

Alain STORCK
Directeur

Louis CASTEX
Directeur

Yves MATHIEU
Président

Hervé BAUSSART
Président

Antonin NOUAILLES
Président

Jacques BONNAFE
Président

Gilbert BEREZIAT
Président

Xavier CHAPUISAT
Président

Patrick NAVATTE
Président

Bernard CARRIERE
Président

Bernard FAURE
Président



AVENANT N°1
A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE

VISA

ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux

Philippe MARCHEGAY
Directeur

INPG - Institut National Polytechnique
de Grenoble

Paul JACQUET
Président

INSA Lyon - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon

Alain STORCK
Directeur

INSA Toulouse - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse

Louis CASTEX
Directeur

Université d'Aix-Marseille I

Yves MATHIEU
Président

Université de Lille I

Hervé BAUSSART
Président

Université de Limoges

Antonin NOUAILLES
Président

Université de Montpellier II

Jacques BONNAFE
Président

Université de Paris VI

Gilbert BEREZIAT
Président

Université de Paris XI

Xavier CHAPUISAT
Président

Université de Rennes I

Patrick NAVATTE
Président

Université de Strasbourg I

Bernard CARRIERE
Président

SITELESC - Syndicat des Industries des
Tubes Electroniques et Semiconducteurs

Bernard FAURE
Président



AVENANT N°1
A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC POUR
LA COORDINATION NATIONALE DE LA FORMATION EN MICROELECTRONIQUE

VISA

ENSEIRB - Ecole Nationale Supérieure
d' Electronique, Informatique et Radio-
communications de Bordeaux

Philippe MARCHEGAY
Directeur

INPG - Institut National Polytechnique
de Grenoble

Paul JACQUET
Président

INSA Lyon - Institut National des
Sciences Appliquées de Lyon

Alain STORCK
Directeur

INSA Toulouse - Institut National des
Sciences Appliquées de Toulouse

Louis CASTEX
Directeur

Université d'Aix-Marseille I

Yves MATHIEU
Président

Université de Lille I

Hervé BAUSSART
Président

Université de Limoges

Antonin NOUAILLES
Président

Université de Montpellier II

Jacques BONNAFE
Président

Université de Paris VI

Gilbert BEREZIAT
Président

Université de Paris XI

Xavier CHAPUISAT
Président

Université de Rennes I

Patrick NAVATTE
Président

Université de Strasbourg I

Bernard CARRIERE
Président

SITELESC - Syndicat des Industries des
Tubes Electroniques et Semiconducteurs

Bernard FAURE
Président

**REPARTITION INITIALE DES CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES
EN MILLIERS D'EUROS**

Partenaire	Nature de la Contribution	Année ³ 2002	Année 2003	Année 2004	Année 2005
ENSER Bordeaux ¹	Apport en personnel : Dir. Pôle Bordeaux à mi-temps	62,7	75,2	75,2	75,2
INP Grenoble ^{1,2}	Apport en personnel : Dir. Pôle Grenoble à mi-temps et Dir. Général du GIP à mi-temps	125,4	150,4	150,4	150,4
INSA Lyon ¹	Apport en personnel : Dir. Pôle Lyon à mi-temps	62,7	75,2	75,2	75,2
INSA Toulouse ¹	Apport en personnel : Dir. Pôle Toulouse à mi-temps	62,7	75,2	75,2	75,2
Univ. Aix-Marseille I ¹	Apport en personnel : Dir. Pôle PACA à mi-temps	62,7	75,2	75,2	75,2
Univ. Lille I ¹	Apport en personnel : Dir. Pôle Lille à mi-temps	62,7	75,2	75,2	75,2
Univ. Limoges	Apport en personnel : Dir. Pôle Limoges à mi-temps	62,7	75,2	75,2	75,2
Univ. Montpellier II	Apport en personnel : Dir. Pôle Montpellier à mi-temps	62,7	75,2	75,2	75,2
Univ. Paris VI ¹	Apport en personnel : Dir. Pôle Paris à mi-temps	62,7	75,2	75,2	75,2
Univ. Paris XI ¹	Apport en personnel : Dir. Pôle Orsay à mi-temps	62,7	75,2	75,2	75,2
Univ. Rennes I ¹	Apport en personnel : Dir. Pôle Rennes à mi-temps	62,7	75,2	75,2	75,2
Univ. Strasbourg I ¹	Apport en personnel : Dir. Pôle Strasbourg à mi-temps	62,7	75,2	75,2	75,2
SITELESC	Apport financier	127,0	152,4	152,4	152,4
TOTAL		942,1	1 130	1 130	1 130

¹ Ce partenaire du GIP représente un service interuniversitaire. Le directeur du pôle peut être un personnel enseignant-chercheur de l'établissement de rattachement du service interuniversitaire ou d'un établissement partenaire. Dans ce dernier cas, une convention définira la mise à disposition du directeur par ce partenaire.

² La contribution de l'INP Grenoble prend en compte l'appartenance du Directeur Général du GIP à l'INP Grenoble. L'article 7 (Titre II) de la convention permet d'adapter la contribution et les droits à la situation réelle en cas de changement du Directeur Général.

³ Exercice 2002 : du 1^{er} mars au 31 décembre

NB : L'évaluation des coûts de mise à disposition des personnels est faite selon le barème du 21 juin 1997 du CNRS reconnu au niveau national et accepté par l'Union Européenne. Le taux annuel utilisé, 150 389 € HT correspond à la situation moyenne des directeurs de pôle CNFM (Professeur des Universités en haut de l'échelle de la première classe, indice 1003 à 1163). Aucun ajustement des coûts n'est appliqué dans le tableau pour tenir compte des évolutions de salaire. Ces évolutions auront tendance à faire (légèrement) augmenter la contribution des partenaires apportant une mise à disposition. Ces évolutions, comme celles qui résulteraient de changements de directeur dans certains pôles, ne remettent pas en cause la répartition des droits et obligations des membres du GIP.